



Communiqué de presse
Bordeaux, le 1^{er} avril 2010

L'Europe s'engage en Aquitaine et soutient près de 40 projets de développement durable en Dordogne

Economies d'énergie, transport durable, protection de la biodiversité ... **les thèmes phares de la semaine du développement durable 2010 sont aussi au centre de la stratégie 2007-2013 de l'Europe en Aquitaine** qui vise à « *faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale* ».

Les partenaires des fonds européens en Aquitaine (Etat, Région, Départements ...) se sont fixés des objectifs ambitieux dans ce domaine, tels que : **réduire de 350 000 tonnes par an les émissions de CO₂ de l'Aquitaine, faire passer de 200 000 à 250 000 le nombre d'utilisateurs quotidiens des transports en commun, atteindre 20% d'énergies renouvelables sur le territoire aquitain en 2013, créer 1600 emplois grâce à la croissance verte...** Ces objectifs sont déclinés de manière complémentaire au travers de chaque fonds (FEDER, FSE...).

- **Protection de l'environnement et maîtrise de l'énergie pour le FEDER**

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) soutient les actions de « *valorisation du potentiel énergétique et environnemental de l'Aquitaine* ». Son objectif : relever le défi de la lutte contre le changement climatique grâce à des projets d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables, et protéger les ressources naturelles exceptionnelles de l'Aquitaine.

- **Formation au développement durable pour le FSE**

Le Fonds Social Européen agit en complémentarité avec le FEDER et peut financer des programmes de formation au développement durable. Les artisans du bâtiment constituent un public privilégié de cette démarche qui vise une meilleure prise en compte de l'environnement dans l'entreprise.

- **Agriculture et sylviculture durables pour le FEADER**

Le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural accompagne les projets de protection de l'environnement et de prévention des risques naturels (feux de forêt, prévention de la pollution liée aux effluents agricoles, limitation de l'usage des pesticides...). Il contribue également au financement de la gestion des zones Natura 2000.

Une mesure transversale : l'éco-conditionnalité

Depuis 2007, les projets d'investissement matériels supérieur à 200 000 € peuvent bénéficier de crédits européens FEDER si –et seulement si- ils respectent l'environnement et participent au développement durable. C'est ce que l'on appelle « l'éco-conditionnalité ».

Au total, depuis 2007, l'Europe a investi plus de 25 M€ pour soutenir près de 200 projets régionaux de développement durable dont environ 40 en Dordogne (cf. exemples au verso). Des projets qui contribueront à la croissance régionale et à l'attractivité de l'Aquitaine : une région dotée d'un patrimoine naturel et paysager à la fois remarquable et diversifié.

Quelques exemples de projets financés par l'Europe et ses partenaires en Dordogne

Economies d'énergie

- **Périgueux - Création de l'espace « Info-Energie » de la Dordogne.** Un lieu ouvert à tous les publics et animé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). L'investissement global (340 000 €) est cofinancé par l'Europe à travers le FEDER (102 000 €), l'ADEME (15 000 €), le Conseil régional (10 000 €) et le Conseil général de la Dordogne (24 000 €).

Production d'énergie renouvelable

- **Saint-Astier - Construction du plus grand réseau collectif de chaleur bois d'Aquitaine à Saint-Astier :** le projet du Conseil général de la Dordogne, porté par la société Idex Energies, consiste à mettre en place un réseau collectif de production et de distribution de chaleur à partir du bois. Intégré au Plan Bois Energie de la Dordogne, il s'inscrit pleinement dans la volonté de l'Union Européenne de soutenir les énergies renouvelables. Son coût éligible de 1,7 M€ sera supporté à hauteur de 500 000 € par l'Europe (Fonds FEDER) en partenariat avec la Région Aquitaine (335 000 €) et l'ADEME (335 000 €).
- **Les Eyzies de Tayac - Construction d'une chaufferie bois au sein du Pôle international de la préhistoire.** Le Conseil général de Dordogne, maître d'ouvrage du projet, disposera de l'appui de l'Europe (133 000 € de crédits FEDER) et de l'ADEME (45 900 €). Le montant total de cet investissement s'élève à 332 800 €.

Transports et déplacements

- **Elaboration d'un Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération de Périgueux :** le Syndicat Mixte de Transport Urbain PERIBUS porte ce projet qui doit notamment permettre d'étudier la mise en place d'une navette ferroviaire. Sur un montant total de 385 000 €, l'Europe, qui souhaite promouvoir les modes de déplacement alternatifs, investit 116 000 € (l'Etat 80 000€, la Région Aquitaine et le Département de la Dordogne 25 000 € chacun).

Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité

- **Sauvegarde de la biodiversité à travers la protection et la valorisation du site des étangs de la Jemaye.** Près de 334 000 € du fonds FEDER seront consacrés à ce projet dont le coût total s'élève à plus de 1,3M€.

Contacts presse :

A la préfecture de Région : Sophie Billa – 05 56 90 60 18
Au Conseil régional d'Aquitaine : Rachid Belhadj – 05 57 57 02 75

www.europe-en-aquitaine.eu